

*Réponse de Pierre Serne, candidat aux élections législatives.*

Le 7/06/2017

Madame la Présidente,

Vous connaissez mon attachement très fort au prolongement de la ligne 1 vers Val-de-Fontenay, dossier que j'ai eu à suivre lorsque j'étais conseiller municipal de Vincennes et bien sûr, encore davantage quand je suis devenu vice-président de la région Ile-de-France en charge des transports et 1er vice-président du STIF. C'est à ce dernier titre qu'en juillet 2012 j'ai relancé le dossier et initié la démarche qui a abouti en 2016 au choix définitif du tracé.

C'est à mon initiative qu'à l'époque a été lancée l'étude du passage par Montreuil du prolongement, aujourd'hui devenu le tracé définitif du prolongement de la ligne 1, que j'approuve et soutiens bien entendu.

La date éventuelle de mise en service en 2030 est à l'évidence lointaine et il faut absolument se battre pour un horizon plus proche, en visant 2025 en combinant cette mise en service avec l'arrivée d'une ligne 15 Est du Grand Paris Express en connexion à Val-de-Fontenay dont la réalisation non phasée permettrait également une accélération de réalisation.

Député de la 7e circonscription de Seine-Saint-Denis (Bagnolet-Montreuil) je me mobiliserai aux côtés de mes collègues élu-e-s des territoires concernés et régionaux pour obtenir, prioritairement, un tour de table financier stable et complet au plus vite, principal gage d'une accélération du dossier et donc de la mise en service potentielle en 2025 plutôt qu'en 2030. Il faudra une action coordonnée et forte auprès de l'Etat et des divers financeurs pour appuyer cette accélération et sécuriser des financements pérennes, comme ce fut le cas par exemple pour la ligne 11.

Vous pouvez compter sur mon engagement déterminé et constant sur un dossier qui me tient particulièrement à coeur et que j'estime essentiel pour notre territoire.

Bien cordialement et encore merci pour votre action associative incessante et féconde.

Pierre Serne  
Candidat EELV et citoyen dans la circonscription 93-07